



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens et
Concours-DEC3

Arrêté n° 003 du 9/01/2023 portant
ouverture du registre des inscriptions
aux épreuves du diplôme d'études en
langue française de la session de juin
2023

Le Recteur de la région académique Recteur de l'académie de Mayotte

VU la loi n°2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 22 mai 1985 portant création du diplôme d'études en langue française et du diplôme approfondi de langue française ;

VU le décret du Ministre de l'Éducation Nationale et de la jeunesse, de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la Ministre des Outre-mer en date du 6 janvier 2020, Monsieur Gilles HALBOUT, professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé dans l'emploi de Recteur de la région académique de Mayotte, Recteur de l'académie de Mayotte.

ARRETE

ARTICLE 1 – Le registre des inscriptions aux épreuves du diplôme d'études en langue française, de la session de juin 2023 sera ouvert du :

Mardi 10 Janvier 2023 au Mardi 31 janvier 2023

ARTICLE 2 – Monsieur le secrétaire général du Rectorat de MAYOTTE est chargé de l'exécution de ce présent arrêté.

Le Recteur

Gilles HALBOUT

